



Éco~corridors
laurentiens

PRMHH – Étape 5

La stratégie de conservation : par où commencer?

Marie-Lyne Després-Einspenner, Directrice générale
Marilou Deschênes, Coordonnatrice des programmes et du financement
Josianne Dion, Chargée de projets



« Relier le parc national d'Oka au parc national du Mont-Tremblant par un réseau d'éco-corridors et d'aires protégées interconnectés traversant le territoire des Laurentides. »



Des milieux naturels connectés, des humains interconnectés



**MRC/Villes/
municipalités**



**Organismes
de conservation**



**Propriétaires et
représentants**



Ministères



Universités

Stratégie de conservation

MHH d'intérêt à
protéger, restaurer, ou
utiliser de façon durable

Grandes étapes:

1. Identifier les orientations et objectifs

Ce que vous voulez accomplir = image CLAIRE de la « destination »

2. Identifier les stratégies

Comment vous allez y arriver

- Impact
- Faisabilité (coût, RH, risques, ..)

3. Établir des actions de suivi et d'évaluation du plan (p.ex.: états des MHH, des menaces, efficacité des actions)

Plan d'action (sur 10 ans)

- Orientations
- Portée géographique
- Objectifs
- Actions
- Responsable(s)
- Partenaires
- Échéancier
- Budget (si possible)
- Livrable (si applicable)
- Indicateurs

Plans de suivi et d'évaluation

- Objectifs
- Actions
- Indicateurs
- Fréquence
- Activité de suivi
- Responsable(s)
- Échéancier
- Budget (si possible)

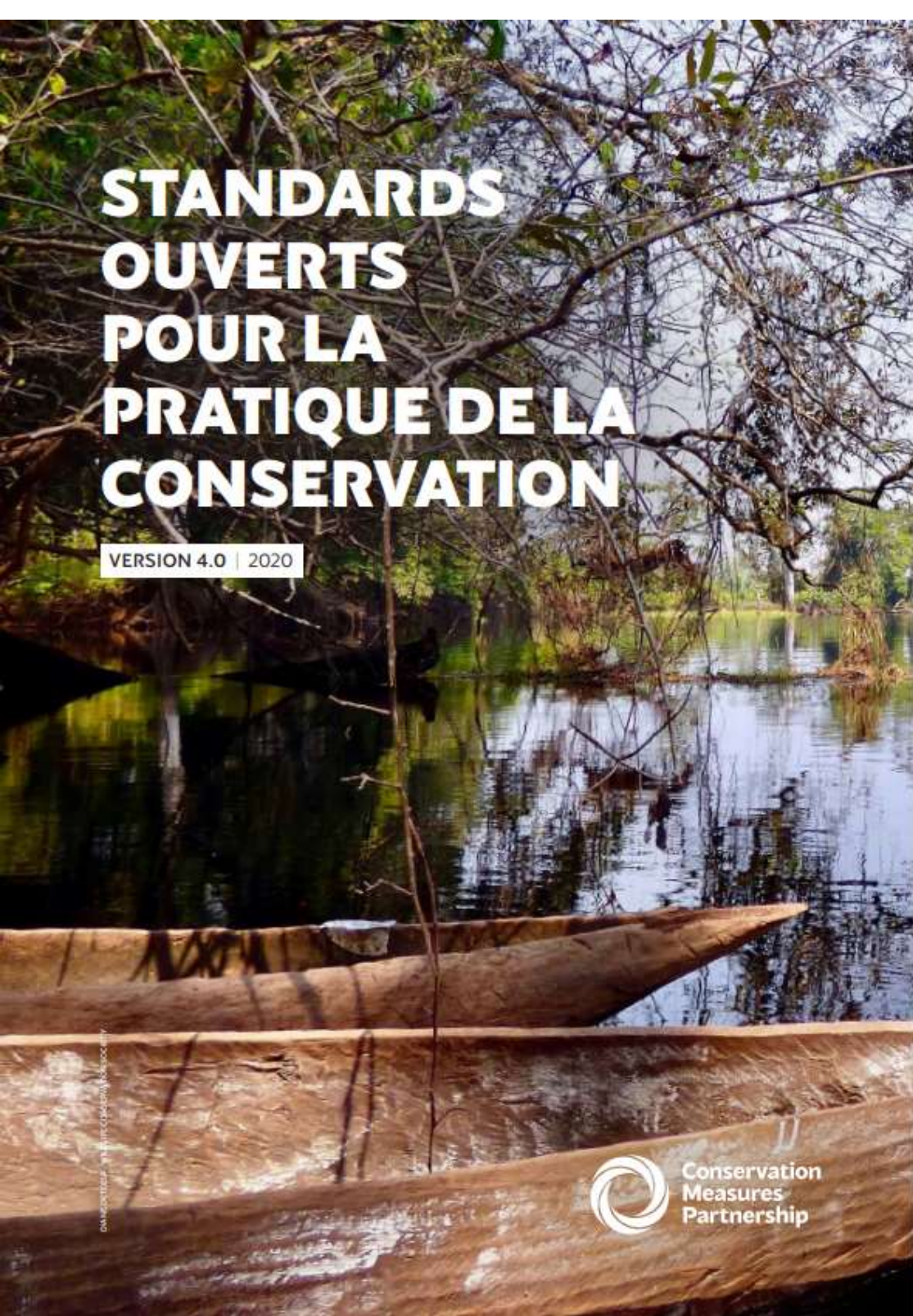
Stratégie de conservation

Quelques questions à se poser en amont de la stratégie

1. Quels résultats souhaitons-nous atteindre via cette stratégie?
2. Quelle est la logique de notre intervention?
3. Comment saurons-nous si la stratégie choisie va vraiment améliorer la situation/atténuer les menaces?
4. Comment saurons-nous que nous avons atteint notre cible avec la stratégie choisie?



Est-ce que le public cible et le changement de comportement souhaité sont bien connus et clairs? (*Qui est impliqué: directement ou indirectement? Quels sont les besoins/motivations/barrières à l'adoption du nouveau comportement? Qui/qu'est-ce qui les influence?*)



STANDARDS OUVERTS POUR LA PRATIQUE DE LA CONSERVATION

VERSION 4.0 | 2020

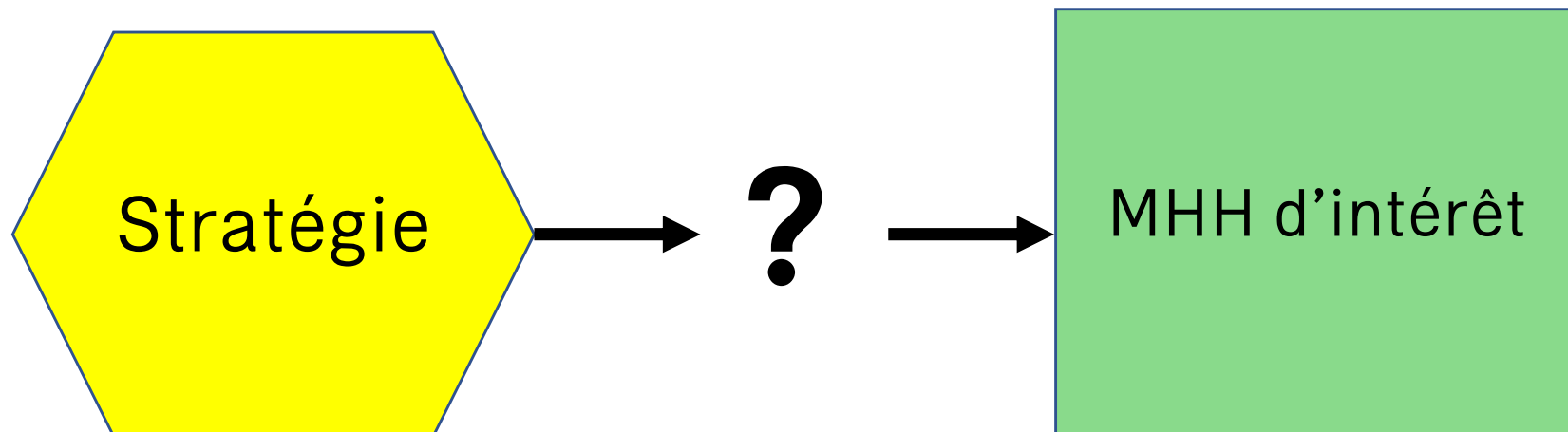


Conservation
Measures
Partnership

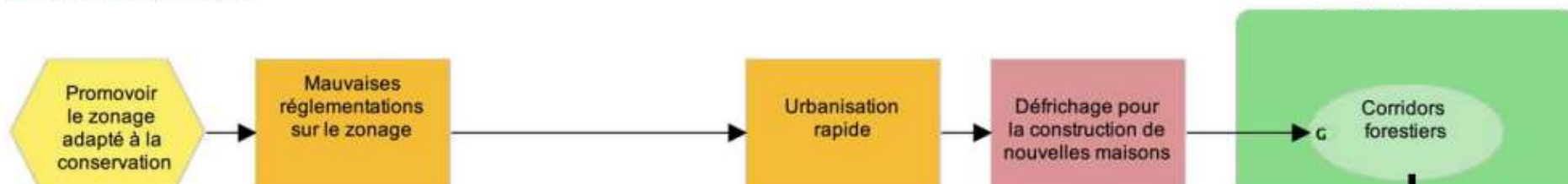
- Feuille de route claire pour aider à maximiser l'efficacité et l'efficacité du projet = livre de recette pour l'élaboration d'une stratégie de conservation
- Développés par des organismes et agences de premier plan
- Définitions communes (se base également sur l'UICN)
- Processus collaboratif, documenté et transparent
- Inclut plusieurs outils d'évaluation (p.ex.: menaces, cibles de conservation) utiles à la priorisation des stratégies
- Axé sur les résultats et la théorie du changement (en amont, tester et faire le suivi) = adaptatif et itératif
- Énormément de ressources de disponibles (p.ex.: guide, logiciel, exemples)

Stratégie de conservation

Quelle est la logique de notre intervention?



Chaîne de facteurs

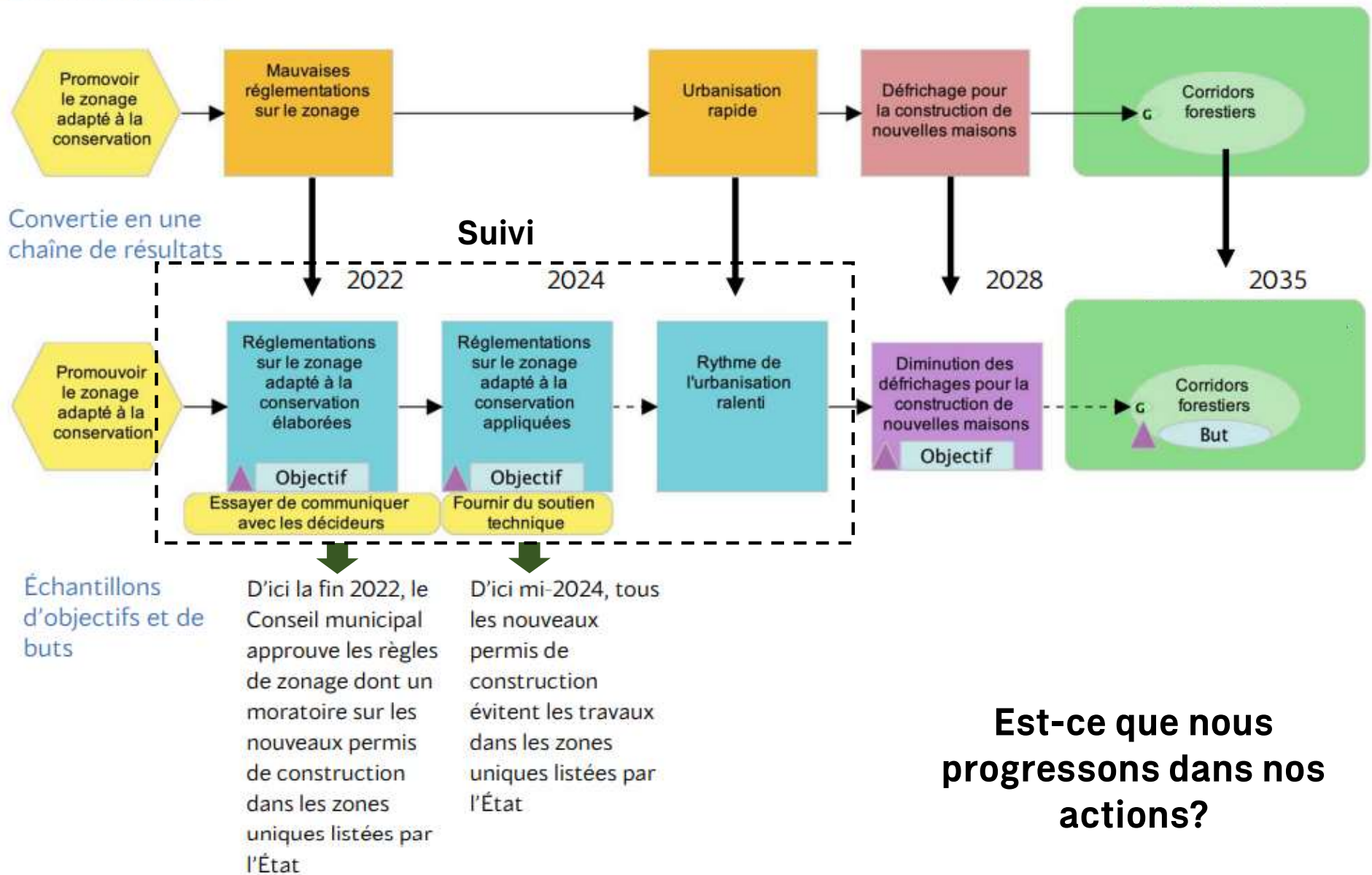


Pour en savoir plus: [About Conservation Standards \(CS\)](#)

Source: [CMP-Standards-ouverts-pour-la-pratique-de-la-conservation-v4.0-French.pdf](#) (conservationstandards.org)

Stratégie axée sur des résultats

Chaîne de facteurs



BESOIN EN INFORMATIONS	INDICATEURS / VARIABLES	ACTIVITE DE SUIVI	QUI	CALENDRIER
OBJ LUP1.  D'ici la fin de 2022, le Conseil municipal approuve des réglementations de zonage qui incluent un moratoire sur les nouveaux permis de construction dans les zones uniques listées par l'État	Approbation des réglementations de zonage qui incluent un moratoire sur les nouveaux permis de construction dans les zones uniques listées par l'État	Examiner les comptes-rendus du Conseil municipal  Examiner les mises à jour publiées concernant la réglementation 	LS	Q4, 2022
OBJ LUP2.  D'ici mi-2024, tous les nouveaux permis de construction évitent les aménagements dans les zones uniques listées par l'État.	% de nouveaux permis de construction qui évitent les aménagements dans les zones uniques listées par l'État	Consulter l'urbaniste communal 	LS	2023, 2024 semestriel
OBJ LUP3.  D'ici 2028, il n'y a pas de nouvelles constructions de maisons en cours, permises ou planifiées dans les zones uniques listées par l'État	# de nouvelles maisons en cours de construction, de planification ou d'autorisation dans les zones uniques listées par l'État	Consulter l'urbaniste communal  Visite des sites 	LS	2025, 2028
BUT.  D'ici 2035, la largeur du corridor forestier reliant le bassin versant de la White River à Los Grillos est d'au moins 5km de large et il n'est pas fragmenté	Données de la fragmentation du corridor Largeur minimum (km) du corridor forestier	Analyser l'imagerie satellite 	AM, JB	2020-2040 Tous les cinq ans
INCERTITUDE. ? Est-ce que l'arrêt de la construction de nouvelles maisons dans les zones uniques listées par l'État sera suffisant pour maintenir un corridor non fragmenté d'au moins 5km de large ? Y-a-t-il d'autres menaces majeures dont nous ne sommes pas au courant ?	Indicateurs de l'OBJ LUP3 et du BUT Identification d'autres causes majeures de déforestation	Consulter l'urbaniste communal  Visite des sites  Analyser l'imagerie satellite 	LS, AM, JB	2021

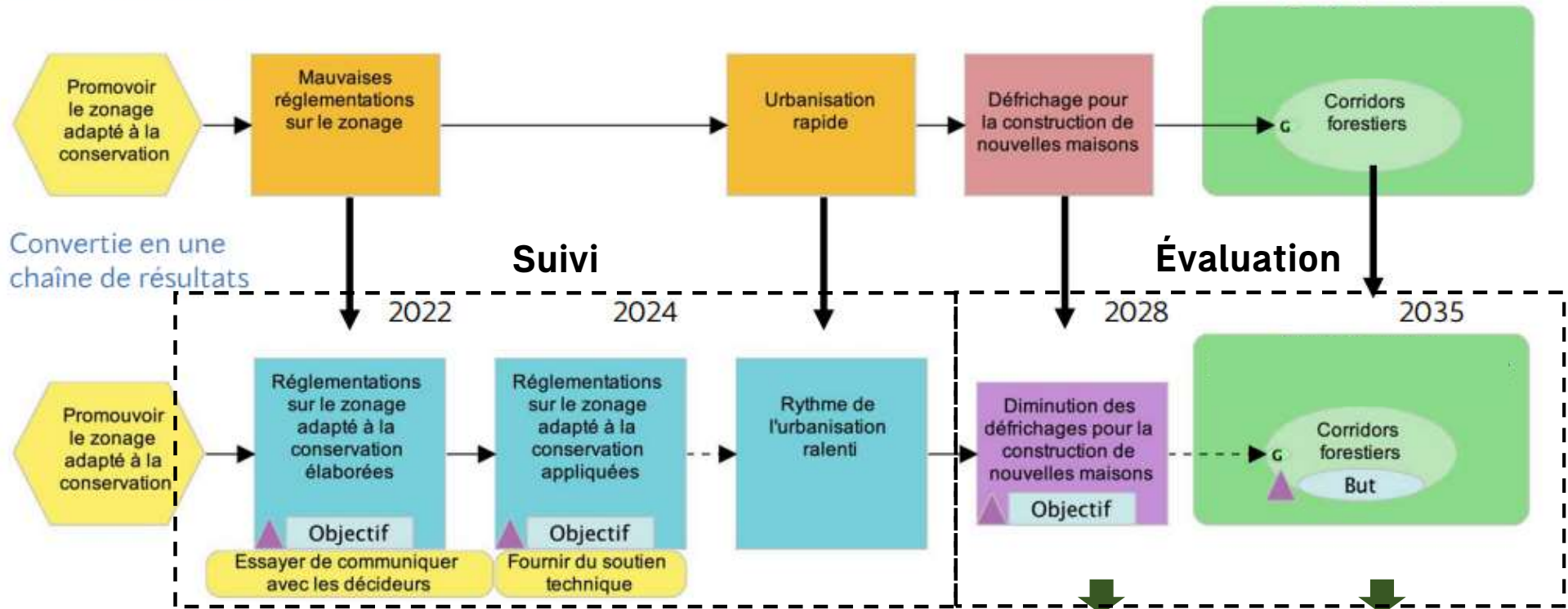
Plan de suivi

Étapes clés

1. Développer un ou plusieurs indicateurs pour chaque objectif
2. Prioriser les indicateurs en fonction du budget de suivi (5 à 10% du budget total)
3. Pour les indicateurs prioritaires, sélectionner les méthodes de suivi (comment les informations seront collectées)
4. Déterminez qui collectera les données et quand

Stratégie axée sur des résultats

Chaîne de facteurs



Échantillons d'objectifs et de buts

D'ici 2028, il n'y a pas de nouvelles constructions de maisons, ni en cours, ni permises, ni prévues dans les zones uniques identifiées par l'État

D'ici 2036, la largeur du corridor forestier reliant le bassin versant de la White River à Los Grillos est d'au moins 5km de large et il n'est pas fragmenté

Est-ce que nous actions ont été efficaces?

Stratégie de conservation

Exemples de moyens de conservation

Planification du territoire

- SAD
- Document complémentaire au SAD

Renforcement du contrôle réglementaire des municipalités

(Document complémentaire du SAD ou de réglementations particulières)

- Règlements à caractère discrétionnaire (pour les municipalités ayant un CCU)
- plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
- règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE)
- règlement sur les usages conditionnels

Acquisition de connaissances

Communication, éducation, sensibilisation et développement

Résidents, municipalités, publics cibles particuliers (producteurs agricoles, propriétaires riverains), propriétaires de MHH d'intérêt

Protection/Restauration

Exemple d'action de type acquisition de connaissances et sensibilisation

ACTION: Mettre en œuvre une démarche de conservation volontaire en milieu privé.

Ville de Mirabel

Projet de démarchage auprès des propriétaires fonciers – milieux naturels importants pour la connectivité écologique.

- Acquérir des connaissances sur les milieux et leur état: espèces à statut, peuplements forestiers, faune et flore observées, MH, etc.
- Sensibiliser et sonder les propriétaires sur leur intérêt à conserver
- Démarche qui peut se transformer en projet de protection d'un milieu



cahier du
propriétaire

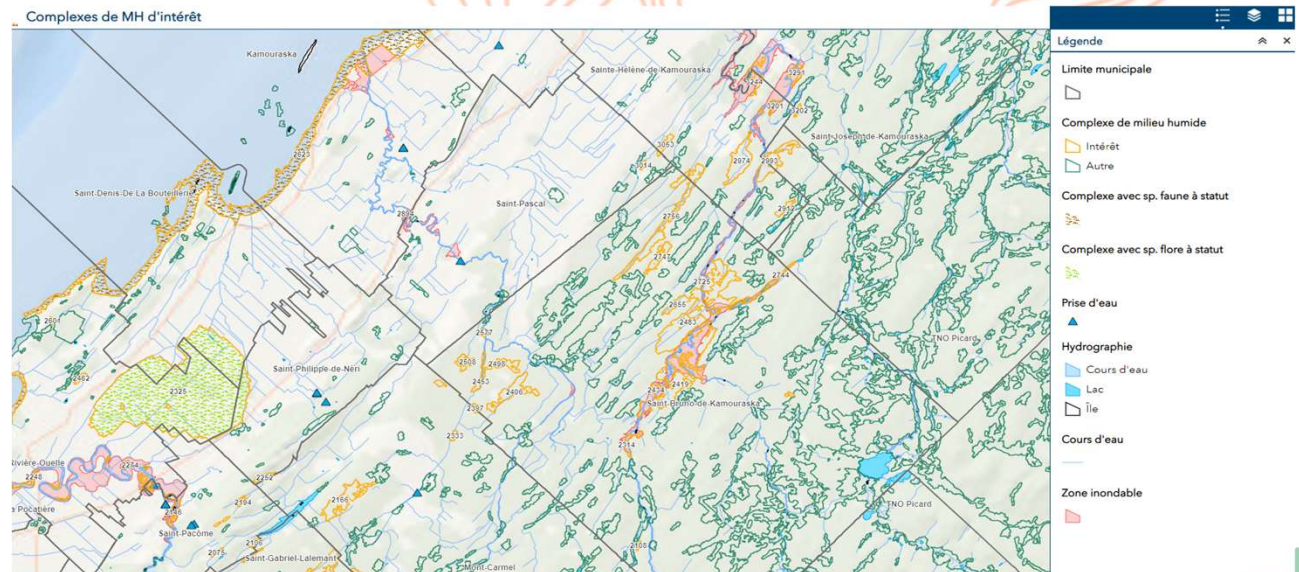
Protection/Restauration

Exemple d'action de type sensibilisation

ACTION: Création d'une page web pour présenter de l'information vulgarisée relative aux milieux humides et hydriques, au plan d'action du PRMHH, et aux options offertes aux propriétaires fonciers pour la protection des MHH sur leur terrain.

MRC de Kamouraska

Carte interactive sur les milieux humides d'intérêt et d'autres éléments écologiques importants sur le territoire de la MRC.



Protection/Restauration

Exemple d'action de type développement

ACTION: Accompagner les municipalités dans la création d'une **fiducie d'utilité sociale** pour la conservation des milieux humides d'intérêt ou d'un fonds pour l'achat de terrains à protéger.

Municipalité de Wentworth

Fonds spécifique créé pour des acquisitions de terrains à placer sous la juridiction de la fiducie.

- 3% de son budget annuel est réservé à un fonds appelé WILD pour:
 1. des achats de terrains pour la conservation et la restauration (70%)
 2. L'évaluation et la création d'habitats (10%)
 3. Accès du public à la nature (20%)



Protection/Restauration

Exemple d'action de type réglementaire

ACTION: Adopter un règlement décrétant un programme de subvention d'écofiscalité pour appuyer les agriculteurs dans leurs bonnes pratiques environnementales

Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

La ville a adopté un règlement qui permet de subventionner les agriculteurs de son territoire pour leurs bonnes pratiques.

Parmi les critères d'admissibilité au programme, on retrouve ceux-ci:

Les pratiques doivent:

- Respecter l'intégralité des bandes riveraines sur au moins 60% de la superficie en culture
- Favoriser la santé et la conservation des sols
- Assurer une bonne gestion et utilisation de l'eau
- Favoriser une biodiversité du milieu

Protection/Restauration

Exemple d'action de type réglementaire

ACTION: Création d'une **affectation *Conservation*** élaborée dans le schéma d'aménagement et de développement de la MRC.

MRC de la Vallée-du-Richelieu

Affectation conservation divisée en trois types dans son SAD :

- Type 1: Lieux prioritaires à protéger, dont les écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE), les refuges fauniques, les zones de conservation écologique.
- Type 2: Boisés de superficie = ou > à 1 ha et qui s'inscrivent dans un corridor écologique
- Type 3: Boisés de superficie = ou > à 1 ha et qui NE s'inscrivent PAS dans un corridor écologique

Chaque catégorie comporte des restrictions quant aux activités et usages permis.

FONCTIONS OU USAGES COMPATIBLES		SECTEURS D'IMPLANTATION ET CONDITIONS PARTICULIÈRES (32-12-17.1 art 11)
Résidentiel	- En usage principal, pour des fins de consolidation	- Types 2 et 3 situés dans un périmètre d'urbanisation ¹ et dans un îlot déstructuré à dominance résidentielle, tels qu'identifiés aux annexes «E» et «F».
Récréatif	- De nature légère et extensive liée à la récréation de détente, d'interprétation compatible avec la conservation du milieu naturel ambiant.	- Types 1, 2 et 3, sauf dans certains secteurs réservés uniquement à la conservation intégrale du milieu naturel, soit pour la recherche ou en raison de la fragilité du milieu.

Protection/Restauration

Exemple d'action de type projet d'intervention

ACTION: Créer un projet volontaire de contrôle/de surveillance des espèces exotiques envahissantes observées dans les milieux humides et hydriques

Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Projet de reboisement dans les zones forestières atteintes par l'agrile du frêne

Municipalité de Duhamel

Projet de gestion des risques d'introduction du myriophylle à épis dans les lacs de la municipalité



Sources

Photo phragmite

Projet de gestion des risques d'introduction du myriophylle à épis dans les lacs de la municipalité - OBV RPNS/Duhamel

Plan d'action contre l'agrile du frêne - Ville de St-Jean-sur-Richelieu

Utilisation durable

- Utilisation d'une **ressource biologique** ou d'un **service écologique**
- **Capacité de renouvellement**
- **Minimiser l'impact sur les espèces ou les fonctions écologiques**

Services
écologiques

Biodiversité

Utilisation durable

Autres définitions

- Apparition du concept d'**aire protégée d'utilisation durable** au Québec
- Inspiré de la **catégorie VI** des aires protégées de l'UICN
- L'utilisation durable correspond à l'un des trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique

La conservation et les activités d'utilisation doivent être bénéfiques mutuellement.

Évaluer et suivre les impacts sur la biodiversité et les services écologiques

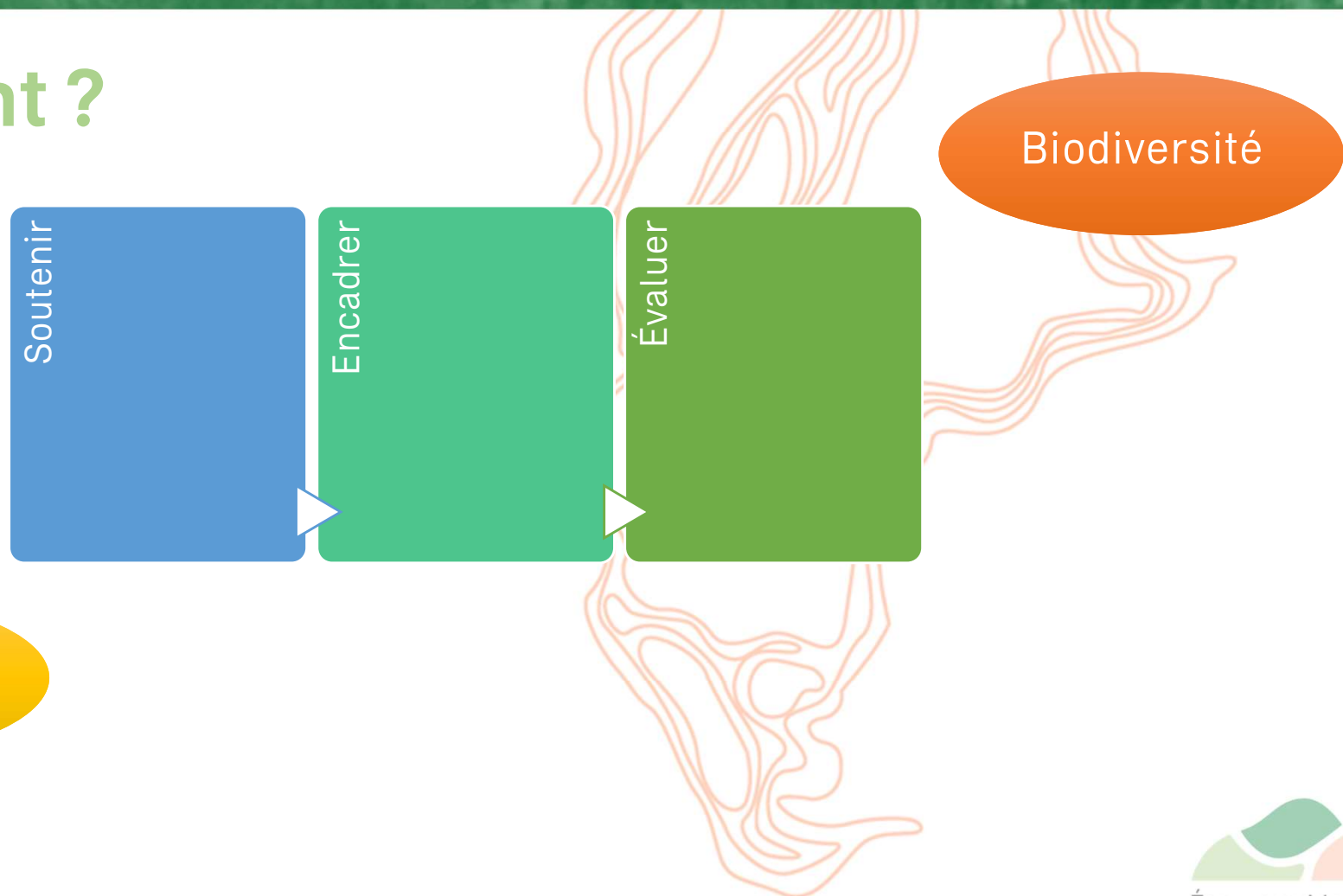
Conserver une portion ou un % des milieux désignés en superficie naturelle.

Sources :

Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées
Déclaration de principes de l'UICN sur l'utilisation durable des ressources biologiques sauvages
Convention sur la diversité biologique

Utilisation durable

Comment ?



Utilisation durable

C'est quoi une pratique durable ?

- Mise en valeur faunique
- Mise en valeur pour activités récréotouristiques
- Activités de prélèvements durables
- Agriculture, agroforesterie
- Aménagements durables
- Recherche scientifique
- Lutte ou adaptation aux changements climatiques (puits de carbone)
- Etc.



Utilisation durable

Exemples de moyens de conservation

Encadrer

Action de type réglementaire

Faire une meilleure gestion des chemins forestiers afin de réduire le potentiel d'érosion

Réduction de l'érosion

Modification des normes d'aménagement

2023-2024



Ville de
MONT-TREMBLANT

Utilisation durable

Exemples de moyens de conservation

Action de type développement

Soutenir

Le PRMHH de la MRC d'Arthabaska propose des actions de développement en lien avec les pratiques durables.

ENCADRER ET SOUTENIR L'UTILISATION DURABLE SUR 20% DU TERRITOIRE EN MILIEUX HUMIDES, HYDRIQUES ET NATURELS AFIN DE SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT SANS PRÉJUDICE À LA BIODIVERSITÉ ET AUX SERVICES ÉCOLOGIQUES

3.4	D'ici 2032, assurer l'adoption de pratiques d'utilisation durable sur 20 % du territoire.
-----	---

3.4.6	Identifier et mettre en valeur les milieux humides, hydriques et naturels récréotouristiques.
-------	---

Développement



Utilisation durable

Exemples de moyens de conservation

Action de type sensibilisation / communication

Soutenir

Les OCMHH d'Abrinord aborde un objectif de sensibilisation

ORIENTATION 5 : AMÉLIORER L'APPLICATION DE LA GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU		
OCMHH		Cible
5.1	D'ici 2027, mettre en place des activités de formation, d'amélioration des compétences et de sensibilisation en matière de milieux humides et hydriques pour tous les secteurs d'activité	Nombre de secteurs d'activité ayant bénéficié d'activités de formation d'amélioration des compétences et de sensibilisation 5 secteurs d'activité



Source : [pdeocmhh.pdf](#)



Utilisation durable

Exemples de moyens de conservation

Action de type acquisition de connaissances

Évaluer

La municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a réalisé un portrait de tous les milieux humides de son territoire ainsi qu'une évaluation de leur valeur écologique, des services écologiques rendus et de la valeur monétaire associée.

Action	Indicateurs
Évaluer la valeur des services écologiques des milieux humides d'utilisation durable.	Valeur des services écologiques

Biodiversité

Services
écologiques

Conclusion

- Dotez-vous d'un cadre d'analyse transparent;
- Ayez une réflexion sur l'efficacité de vos actions en amont;
- Documenter votre processus;
- Assurez-vous d'avoir des outils en place pour le suivi de votre stratégie;
- Vos actions doivent toutes répondre à vos objectifs;
- Gardez une flexibilité pour évoluer au fil du temps;
- Impliquez les parties prenantes.



Pour s'inspirer

- Consultations des partenaires et experts
- Plan pour la connectivité des Laurentides 2020-2025 d'Éco-corridors Laurentiens
- OCMHH des organismes de bassins versants
- Autres PRMHH
- Règlements provinciaux
- Objectifs d'Aichi : [sbstta-15-03-fr.pdf \(cbd.int\)](#)
- Principes de développement durable : [Les principes du développement durable : un guide pour l'action \(gouv.qc.ca\)](#)
- Objectifs gouvernementaux en matière de diversité biologique: [Orientations gouvernementales en matière de diversité biologique 2013](#)
- Un Plan Sud pour le Québec: [Livre-blanc_un_plan_sud_pour_le_Qc.pdf \(livreblanc.ca\)](#)
- IUCN – aire protégée Catégorie VI: [Category VI: Protected area with sustainable use of natural resources | IUCN](#)
- Informations et support sur les standards de la conservation: <https://cmp-openstandards.org/>
- Répertoire de strategies de conservation: [CAML - The Conservation Actions & Measures Library - caml-projects - Miradi Share 2.0](#)

Questions ?

